

Le mardi 07 avril de l'année 2015 s'est tenue une réunion du Comité National ITIE au sein de son siège sous la présidence de monsieur Djibi M. Sow.

La séance a débuté à 9 heures GMT.

### I- Ordre du jour :

L'ordre du jour portait sur le point unique ci-dessous :

- **Présentation de la version définitive du rapport de conciliation des chiffres et des volumes des industries extractives (exercice 2013).**

### II- Présence

Etaient présents :

- Mr. Djibi M. Sow, Président du CNITIE
- Mr. Ahmed Salem Ould Tekrou, DGH/ MPEM
- Mr. Cheïkh Ould Sidi, chargé de Mission/ MPEM
- Mr. Diallo Youssoupha, ONECRIM
- Me Mine Abdoullah, CM-PCQVP
- Mr. Khroumbally Mohamed, SMHPM
- Mr. Aboubekrine Ould Abderahmane, MCM
- Mr. Md Mahmoud Ould Dahi, Cyber Forum de la Société Civile
- Mr. Haroune Ould Ragel, Kinross Tasiast Mauritanie Limited
- Mr. Mohamed Limam, Kosmos Energy
- Mr. Kemal Mohamedou,, Tullow Oil
- Léo Michel, TOTAL E&P
- Abdallahi Ould Hourmatallah, TOTAL E&P
- Mr. Ndah Ould Mohamed Saleh, Sphere Mauritanie S.A
- Mr. Abdel Qudus Ould Ahmed Meki, CM-PCQVP
- Mme Vatma Meïnatt, PANE
- Mr. Md Mahmoud Ould Dahi, Cyber Foun de la Société civile

#### Equipe du Secrétariat technique

- Mr. Christoph Van Edig, CNITIE
- Mr. Hamada Bacar, Chargé de communication/ CNITIE
- Mr. Bâ Papa Amadou, Secrétaire Permanent/ rapporteur CNITIE

#### Absents excusés

- Cheïkh Ould Zamel, DCMG
- Mme Chreïva M/ Baham dite Khattou, Cyber Foun de la Société civile

### III- Ouverture et déroulement de la séance

La séance a été ouverte à 9 heures GMT par le Président du Comité National qui, prenant la parole, a rappelé l'ordre et a mis en exergue l'importance et l'enjeu de cette rencontre.

Cette séance a continué par une présentation de la version définitive (préfi-finale) du rapport de conciliation des chiffres et des volumes des industries extractives (exercice 2013). La présentation a été faite par monsieur Karim Laroumi du cabinet Moore Stephens.

Lors de sa présentation, monsieur Laroumi a abordé les points suivants :

- le Contexte, l'objectif, la nature et le périmètre des travaux ;
- les constats, l'approche et la méthodologie ;
- le périmètre ITIE, l'analyse des données ITIE à travers une présentation des résultats des travaux de conciliation ; et
- quelques constats suivis de formulation de recommandations de la part de l'Administrateur indépendant ont été soulevés.

**Quelques réactions de la part des membres du Comité National ITIE ont par la suite permis de préciser que :**

- l'écart porté sur le tableau récapitulatif pour le pétrole est de 0.01%, tandis que le montant qui figure à la page 57 du rapport (version Word) montre un écart d'un 1.044.248.993 UM et ne correspondait pas à la valeur 0.01%. Il y avait nécessité de vérifier cette discordance et procéder aux ajustements qui s'imposaient ;

- Pour ce qui concerne les montants versés par les compagnies extractives dans le FNRH au titre de leurs obligations en matière de formation/promotion/suivi des opérateurs, il a été constaté qu'ils ne sont pas systématiquement versés dans le compte d'affectation spéciale créé à cet effet par Décret 2011-240 du 27 octobre 2011.

Outre les remarques sur les corrections à apporter par rapport à quelques informations supplémentaires sur les secteurs des hydrocarbures et des mines, d'autres correctifs de forme qui ont été apportées.

En termes de fond et de forme, les parties prenantes ont considéré le rapport comme étant qualitatif et a globalement répondu aux attentes.

#### **IV- Recommandations**

- Pour ce qui est des montants versés par les compagnies extractives dans le FNRH au titre de leurs obligations en matière de formation/promotion/suivi des opérateurs, il est recommandé de les reverser dans le compte d'affectation spéciale créé à cet effet par Décret 2011-240 du 27 octobre 2011 ;
- L'intégration des remarques, suggestions et recommandations du Comité national dans le corpus du rapport ;
- La mise en ligne des rapports.

#### **V - Mesures arrêtées**

La réunion a finalement débouché sur les mesures suivantes :

- L'adoption du rapport définitif sous réserve de l'insertion des suggestions.

Le quorum ainsi atteint a permis d'adopter valablement le rapport et d'entériner les recommandations et mesures arrêtées par le Comité national.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 11 heures 30 GMT.

Le rapportage était assuré par M. Bâ Papa Amadou, Secrétaire Permanent du Comité National ITIE.

Fait à Nouakchott, le 26 décembre 2014

M. Djibi M. Sow



M. Abdoul Qudus Ahmed Mekky



M. N'Dah Ould Mohamed Saleh

